

(Nantes)

Lieu multi-activités dédié à l'Économie Sociale et Solidaire

Un pôle de coopérations et d'innovation sociale

Le Solilab est un Pôle Territorial de Coopération Économique (PTCE) de 4 000m² dédié aux acteurs et activités de l'économie sociale et solidaire. Le pôle a été créé à l'initiative des acteurs de l'ESS rassemblés sous l'association les Ecossolies et de Nantes Métropole.

Quatre axes d'actions portent le développement du projet :

- Le soutien et le développement de l'entrepreneuriat ESS sur la Métropole et le Département, en se faisant l'écho d'un réseau déjà bien ancré sur le territoire;
- L'organisation et l'animation d'événements dans le champ de l'ESS, afin de favoriser le décloisonnement des activités;
- La mise en réseau et la facilitation de la mutualisation des fonctions et compétences;
- L'animation d'un pôle de coopération pour renforcer une synergie entre les acteurs et convaincre de l'utilité du dispositif.

Le Solilab se positionne comme une vitrine des initiatives et projets en organisant des manifestations, et se structure autour d'un espace multifonctionnel proposant :

- des bureaux, espaces de stockage,
- un espace événementiel et des salles de réunion,
- une recyclerie, conciergerie et un magasin collectif, le Comptoir du Solilab,
- une cantine,

- un incubateur porté par les Ecossolies et financé principalement par des fonds publics,
- depuis 2018, un marché paysan organisé une fois par semaine.



« Il y a une vraie volonté d'incarner l'animation du lieu, de travailler son développement au-delà des acteurs qui y contribuent, tout en évitant l'effet "centralité" et il y avait un enjeu à ne pas déposséder le réseau. »

Marc Richard, directeur des Ecossolies

L'ouverture vers l'extérieur est aussi un atout pour faire connaître aux habitants les différentes activités mais aussi donner à voir comment entreprendre autrement.

Modèle économique et organisation

A l'impulsion du projet, Nantes Métropole a investi 5M€ via la Société Publique Locale SAMOA pour lancer l'expérimentation et gérer la réhabilitation du site (pas de reconstruction à neuf).

Les Ecossolies facilitent le lancement de nouvelles activités ESS répondant aux besoins sociaux et environnementaux du territoire. L'association fait aussi connaître l'ESS par de grands évènements comme l'Autre Marché. Cette association a un budget annuel d'1200K€, financé par des subventions publiques, fonds privés, prestations de service et adhésions. Son équipe est composée de 17 salariés.



Les Ecossolies ont créé une SCIC, Lieux communs (anciennement Ecossimo), pour porter la gestion locative et commerciale du Solilab. Cette SCIC verse un loyer mensuel dans le cadre d'un bail à loyer de 12 ans.

La SCIC Lieux Communs a un chiffre d'affaires de 602K€ provenant de la commercialisation du Solilab :

- location d'espaces (bureaux, stockage et magasin). Des conventions de souslocation de 2 ans reconductibles sont établies pour les colocataires permanents,
- deux espaces coworking, en prestation de service au mois (à mi-temps ou temps plein),
- location d'espace pour l'organisation d'événements et de manifestations.

La gouvernance de la SCIC Lieux Communs, qui gère le Solilab, est composée de 4 collèges : Les Fondateurs (Les Ecossolies), les colocataires (30 membres), les Partenaires (8 structures) et les Salariés (4 membres). Un conseil de coopérative composé d'une douzaine de membres apporte un regard complémentaire à la co-gérance. L'équipe salariée de Lieux Communs compte 6 personnes pour 4.5 ETP.

Place de la collectivité

Le rôle de la Métropole a été déterminant et notamment le portage par les élus ESS. Nantes Métropole est membre du Conseil d'Administration des Ecossolies.

> « Une volonté de co-construction commune de la valorisation et de la communication sur le lieu est déterminante pour soutenir l'innovation, la coopération et le développement de chacun. »

Marc Richard, directeur des Ecossolies

Et demain?

Premier grand projet d'urbanisme transitoire à Nantes, le bail du Solilab touche à sa fin en 2026. Pour imaginer la deuxième version du Solilab, Lieux Communs et Les Ecossolies ont choisi de travailler avec le Sens de la ville, Claas Architectes et Zebulon Régie pour mener une première étude programmatique et architecturale en 2022.

Dans les prochaines années, l'Île de Nantes va se transformer avec un CHU, un parc, des habitations et des activités de loisirs et culture. Ce nouvel environnement pousse la SCIC Lieux Communs et ses partenaires à faire évoluer le Solilab et à investir de nouveaux lieux. C'est par exemple l'ancien site de La Poste qui devient le siège de la CRESS Pays de la Loire et accueillera d'autres acteurs de l'ESS. Le bâtiment compte 900 m² de bureaux mis à disposition pour minimum 3 ans. Lieux Communs s'occupera de l'exploitation et la gestion locative. Un futur outil d'investissement, une foncière, est par ailleurs porté par un collectif d'acteurs et coconstruit avec la Métropole et la Banque des territoires pour financer des projets immobiliers mutualisés.

Données clés

Superficie: Parcelle de 9000m² dont

4000m² de bâti

Propriété : SAMOA (SPLA)

Convention d'occupation : Bail à loyer

de 12 ans

Budget réhabilitation / construction :

5 M€

Budget fonctionnement des Ecossolies et de la SCIC Lieux communs : 1 800K€ Nombre usagers : 140 activités

hébergées et + de 300 usagers du

quotidien

Contact

Marc Richard, directeur des Ecossolies & gérant de la SCIC Lieux communs Tél: 02.40.89.33.69 / www.ecossolies.fr Laurence Parc, chargée de mission ESS et innovation sociale laurence.parc@nantesmetropole.fr

